## haîtiens noula

## **RÉGIE INTERNE**

## **RÈGLEMENT #4:**

Règlement relatif aux procédures comptables utilisées pour produire les états financiers annuels de la coopérative:

L'assemblée générale en vertu du présent règlement:

Permet à tout membre en règle de la coopérative d'avoir accès aux données comptables qui servent à produire les états financiers de l'entreprise.

Selon la Loi sur les coopératives, l'assemblée doit décider à chaque année du type de mission à confier à son vérificateur: les deux options sont la « Mission d'examen » et la « Mission de compilation »

Le règlement # 4 s'applique si l'assemblée décide, à l'unanimité, que le mandat du vérificateur en sera un de « Mission de compilation ».

Celui-ci est confié à un CPA (Comptable Professionnel Agréé) désigné par l'assemblée générale. Le travail préparatoire à l'exécution de ce mandat est fait selon les étapes suivantes:

- Les documents comptables relatifs aux revenus et aux dépenses sont rassemblés par la coordonnatrice / le coordonnateur qui identifie et code ces documents selon les critères documentés dans le tableau nommé nOulaFinances\_Catégories
- 2. Traitement des transactions:

Les chèques émis sont inscrits à la date d'émission du chèque Les ventes sont comptabilisées à la date de livraison Les inventaires sont évalués au prix coûtant moyen Les charges d'exploitation sont inscrites à la date à laquelle les services ont été reçus Les inventaires sont inscrits à la date de réception du café

- 3. La technicienne (ou le technicien) comptable émet des rapports financiers mensuels qui sont envoyés au coordonnateur, puis un rapport de fin d'année qui est envoyé par le coordonnateur au CPA désigné en Assemblée générale
- Le CPA exécute le mandat de « Mission de compilation » puis fait le rapport d'impôts de l'entreprise.

## **CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE**

Je soussigné(e), secrétaire de la coopérative, certifie que le règlement #4 a été adopté par la majorité des voix exprimées à l'assemblée générale tenue le 26 février 2022.

Date: 27 février 2022

Joël Laban: Secrétaire de la coopérative